



Vente par
sollicitation
dans votre
secteur?

**POUR AGIR VITE,
L'ACEF* A BESOIN DE VOUS!**

819 563-8144

Soyez

nos yeux

et

nos oreilles



Association coopérative
d'économie familiale
de l'Estrie
Membre de l'Union des consommateurs

POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE COMMUNIQUER AVEC L'ACEF?

En nous informant rapidement, vous pouvez aider à ce que les gens de par chez-vous ne signent pas des contrats à prix abusifs ou bien annulent à temps. En effet, lors de vente à domicile, plusieurs personnes signent sous pression des contrats abusifs (thermopompes, services de décontamination, autres). Il est facile d'annuler le contrat dans les 10 jours si on s'en aperçoit à temps, mais par la suite, c'est une autre histoire!

Il faut donc agir rapidement pour informer les gens. Pour le faire, l'ACEF, un organisme de défense des droits des

consommateurs, a besoin d'être informée le plus rapidement possible dès qu'il y a de la sollicitation dans un secteur. Communiquez avec nous dès que vous êtes sollicité par téléphone ou à domicile. Vous pouvez faire une différence!

Note : Vous pouvez aussi vous inscrire sur notre liste courriel de diffusion pour recevoir l'information et nous aider à la transmettre dans votre municipalité s'il y a une vague de sollicitation dans votre secteur.

*L'ACEF Estrie (Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie) est un organisme de promotion et de défense des droits des consommateurs.

**Avisez-nous
rapidement!**

819 563-8144

info@acefestrie.ca



ou par
acefestrie